

servirent trente grandes routes et plus de deux mille postes...

Les magnifiques diligences Caillard-Laffitte ne ressemblaient en rien aux guimbardes poudreuses et cahotantes d'antan, et elles furent accueillies avec bonheur par nos pères.

Mais, tandis que Vincent devenait un puissant personnage, l'hôtellerie du Cheval Bardé marchait vers sa ruine.

Arrêté durant la Terreur pour avoir caché son vieux curé, le brave Tiennet, tout comme un noble marquis, était monté sur l'échafaud, en dépit de toutes les démarches de Mathurine, qui, afin de sauver son mari, dépensa le plus clair de son avoir.

Devenue suspecte, l'hôtellerie, jadis si bien achalandée, vit sa clientèle la quitter pour une auberge rivale, qui après s'être dénommée "le Paradis des sans-culottes", devint sous l'Empire "L'aigle d'or".

Le fils de Mathurine mourut peu après s'être marié... Sa jeune femme ne lui survécut guère, et elle laissa à sa belle-mère, déjà âgée, un enfant de trois ans nommé Claude.

N'ayant plus de ressources pour acheter des provisions et restaurer sa maison qui sur plusieurs points menaçait ruine, la souriante hôtesse de jadis n'avait plus qu'une hôtellerie vide, et l'enseigne grinçante se balançait vainement.

Alors, désolée, la pauvre femme se sentant malade et comprenant qu'elle allait laisser dans la misère son pauvre petit-fils, se décida à écrire à ce Vincent Caillard, dont elle venait d'apprendre la prodigieuse fortune... Longtemps sa missive, libellée cependant avec soin par le curé du village, demeura sans réponse, et Mathurine avait dû, afin de donner du pain à son enfant, s'adresser à un vieil usurier.

Sans pitié, celui-ci fit saisir l'auberge qu'il comptait bien avoir à vil prix.

Le jour des enchères venu, la pauvre vieille, appuyée à son enfant, se dirigea vers la salle. Il était déjà grand et fort, ce bambin de huit ans, et son visage souriant rappelait celui de l'aimable hôtesse de jadis.

La mise à prix était seulement de cent pistoles ou mille francs.

— Cent pistoles ! crie l'huissier.

— Cent dix, reprend l'usurier.

Si grande était la frayeur qu'inspirait cet homme, que nul n'osait miser plus haut.

Mathurine frémissait ; il ne resterait rien pour l'enfant, et, désespérée, la pauvre femme ferma les yeux pour ne plus voir les fatales bougies qui bientôt s'éteindraient ; mais Claude lui saisit la main.

— Grand'mère, voyez donc ce beau monsieur qui vient d'arriver, il a une pelisse garnie de fourrure. Ah ! il marche vers l'estrade.

Mathurine relève ses paupières... L'inconnu qu'elle voit seulement de dos est, en effet,

richement vêtu... Certes, ce personnage n'aurait que faire d'une hôtellerie croulante.

— Cent dix pistoles ! crie l'huissier... Une, deux... personne ne dit rien.

Le dernier feu allait s'éteindre, Mathurine tremblait de tous ses membres.

Soudain, une voix s'éleva... celle de l'étranger... elle criait :

— Mille pistoles.

L'usurier blêmit et s'éloigna ; il y eut de la stupeur dans la foule.

Mathurine, les mains jointes, murmura :

— Lui... c'est lui. Ah ! merci, mon Dieu !

L'huissier répéta :

— Une, deux... personne ne dit rien... Adjugé à Monsieur ?

— Vincent Caillard.

On s'agite, on repète : Caillard, Laffitte... des puissants du jour. Et ce puissant va vers la vieille femme ; il embrasse les joues ridées de la grand'mère, les joues fraîches de l'enfant, et doucement il reproche :

— Pourquoi ne m'avoir pas écrit plus tôt ?... J'étais absent quand votre lettre est arrivée... Dieu merci, il n'était pas encore trop tard...

— Pour payer au moins cinq fois trop ma pauvre maison branlante.

— Pour moi, le Cheval Bardé a une valeur énorme ; n'est-il pas la source de ma fortune ?

— Malgré cela, vous nous rendez trop.

— Non... vous aviez fait un placement, il a porté intérêt, voilà tout.

Et ensemble, l'orphelin de jadis, la vieille Mathurine et le petit Claude revinrent vers l'hôtellerie.

La brave femme mourut quelques mois plus tard, tranquillisée, et avec raison, sur le sort de son petit-fils. Vincent Caillard le fit instruire, et plus tard l'aida à acquérir un hôtel à Paris.

Aussi intelligent et actif que jadis son aïeule Mathurine, il parvint à son tour à une grosse fortune et son établissement fut l'un des plus cotés de la capitale !

Riche, Claude demeura aussi généreux qu'un pauvre, et à sa femme qui lui reprochait ses charités parfois excessives, il répondait :

— Laisse... il est indispensable à tout chrétien de faire des placements tels ceux qu'aimait ma chère grand'mère. Si tous ne nous sont pas remboursés en ce monde, ne sais-tu pas que, dans l'autre, ils nous seront payés au centuple !...

André VERTIOL.

(*L'Etoile Noëliste*).

La sainteté n'est pas un privilège accordé à quelques-uns et refusé aux autres, mais la commune destinée et la commune obligation de tous.

Pie XI.